

ménagère. — Jules Vanderhaeghem, 24 ans, ratte-chêne. — Napoléon Paulin Lyvaert, 22 ans, ratte-chêne. — Andréie Parvacie, 26 ans, tilleul. — Arthur Doutreligne, 26 ans, tilleul, et Philomène Dufy, 28 ans, dévideuse. — Cyrille Lerberghe, 22 ans, peintre, et Alphonse Watteau, 18 ans, tisserand. — Théophile Vexsteen, 36 ans, boulanger, et Florimond Gosselain, 31 ans, bouchère. — Henri Montaigne, 23 ans, ratte-chêne, et Léonie Leveugle, 26 ans, soignouse. — Julien Messelin, 26 ans, ébéniste, et Hermann Desbarbieux, 21 ans, journalière. — Émile Deschamps, 20 ans, employé à la comtoise, et Françoise Delabarre, 27 ans, tailleur. — Rémy Monet, 26 ans, contre-maître de teinture, et Clara Mallet, 18 ans, sans profession. — Emile Wittebelle, 23 ans, meunier. — Charles Delcroix, 23 ans, dévideuse. — Charles Delcroix, 23 ans, tisserand. — Zoë Nys, 27 ans, tisserande. — Charles Demont, 21 ans, boulanger. — Étienne Bultea, 35 ans, vendeur. — Etienne Delbarre, 48 ans, menuisier. — Jean-Baptiste 30 ans, menuisier, et Maria Desoye, 19 ans, menuisier. — François Allaert, 20 ans, mécanicien, et Joséphine Devia, 18 ans, soignouse. — Jean-Baptiste Delcroix, 23 ans, comptable, et Marie Delbarre, 20 ans, receveuse. — Georges, 24 ans, courroier, et Josephine Maillot, 31 ans, cabaretier. — Charles Vaastenbrugge, 29 ans, journalier, et Marie Declercq, 19 ans, soignouse. — Jean-Baptiste Pierromon, 38 ans, maître-paveur, et Josaphat Watteau, 22 ans, journalier. — Jean-Pierre Masson, 21 ans, entrepreneur, et Julie Frops, 18 ans, sans profession. — Henri Taccon, 27 ans, tisserand, et Hélène Desvenin, 21 ans, ourdisseur.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille PLOYETTE, qui par oublie, n'avaient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Justine, épouse de Monsieur SOLENNEL DU MOIS, décédée à Roubaix, le 1er novembre 1879, à l'âge de 74 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOIS & SERVICES SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 3 novembre, à 9 heures 1/4, et aux CONVOIS & SERVICES SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 7 octobre, 1880, à 9 heures 3/4, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, contourné Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille MICHAËL, qui par oublie, n'avaient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame solle Virginie MICHËN, décédée à Roubaix, le 3 novembre 1879, à l'âge de 21 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOIS & SERVICES SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 3 novembre, à 9 heures 1/4, et aux CONVOIS & SERVICES SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 7 octobre, 1880, à 9 heures 3/4, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, contourné Saint-Martin.

M. V..., ancien négociant à la Villaie et vieux célibataire, possédait un magnifique chat angora qui faisait les délices de son intérieur.

Malheureusement, ce bel animal, traité par son maître en enfant gâté, était très mal élevé et partait très désagréable pour les personnes, auxquels il jouait mal et malin tous jours.

Un soir de la semaine dernière, M. V... trouva en rentrant son chat en proie à des convulsions violentes. Il le veilla attentivement et constata sa mort après quelques heures.

M. V... trouvant cette mort étrange, voulut se rendre compte de la cause de la mort de son compagnon ; il emporta son cadavre dans sa cuisine et procéda à l'autopsie.

N'eut pas besoin d'un long examen pour être fixé. Chaque fois qu'accidentellement il projetait de l'ombre sur le cadavre dépecé, il apercevait des lueurs phosphorescentes, dont il conclut que son angora avait été empoisonné avec un aphrodisiaque.

Il en fit aussitôt une communication au docteur pour les déclarer pour les rassurer.

Apart du docteur, il n'eut pas de succès.

Ce dernier résultat s'était déjà produit la nuit dernière.

Le docteur sera chanté le lundi 1er décembre, à huis clos, la même église.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 1er novembre 1879, à 9 heures 1/4, et de 7 à 8 heures 1/4, et de 9 à 10 heures 1/4, à l'heure d'Obit de la Confrérie des Tressées, Samedi 8 novembre, à 7 heures, Obit de la Confrérie des Rosaires.

Pour la mort de Saint-Martin. — Jeudi 6 novembre, à 7 heures, Obit de la Confrérie du Sacré-Cœur.

Chapelle des Carmélites. — Lundi 10 novembre, à 8 heures, Obit de la Confrérie du Mont-Carmel.

Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un amnistié, le nommé Joseph Massel, est mort vendredi, à l'Hospice Cochon, à l'âge de trente-trois ans. Son enterrement a eu lieu dimanche, à neuf heures du matin.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 4 novembre 1879, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Charlotte ALLARD, épouse de Monsieur Jean DOUBOIS, entrepreneur, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa cinquante-septième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 4 novembre 1879, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Charlotte ALLARD, épouse de Monsieur Jean DOUBOIS, entrepreneur, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa cinquante-septième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1879, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MADDENS, veuve de Monsieur Yves VERHULST, décéd